



**Communiqué de presse  
Pour diffusion immédiate**

**UN OFFICE RÉGIONAL D'HABITATION,  
UNE ACTION DE PLUS EN FAVEUR DE L'HABITATION ABORDABLE ET DURABLE**

**Baie-Saint-Paul, le 11 décembre 2024** - Dans l'intérêt des municipalités locales de la MRC de Charlevoix et pour le bénéfice de la population, il est souhaitable d'agir conjointement dans le domaine du logement social afin notamment d'optimiser les ressources matérielles et financières. C'est dans cette optique que le projet de création de l'Office régional d'habitation (ORH) de la MRC de Charlevoix voit le jour.

Au courant des derniers mois, la MRC de Charlevoix a déclaré sa compétence dans le domaine de la gestion du logement social sur l'ensemble de son territoire. La mise en place de l'ORH permettra de planifier des actions à l'échelle régionale pour favoriser et assurer à l'ensemble de la population de la MRC l'accès à divers services dans le cadre des activités de l'ORH, incluant les programmes d'aide financière de supplément au loyer (PSL) et l'accès à un guichet unique pour les demandeurs. Un conseil d'administration provisoire a été formé pour assurer la transition jusqu'à la création officielle de l'ORH.



Christyan Dufour (municipal), Rébecca Bleau (municipal), Catherine Coulombe (municipal), Marie-Hélène Gagnon (directrice de l'OMH), Gaston Duchesne (municipal) et Mylène Armstrong (socioéconomique). Absents sur la photo : Isabelle Perreault (socioéconomique) et Donald Lavoie (municipal).

Dans les prochains mois, le conseil d'administration provisoire aura comme tâches, entre autres, d'adapter les politiques et règlements de l'actuel Office municipal d'habitation (OMH) de Baie-Saint-Paul en vue de la transition vers l'ORH, de mettre en place sa structure organisationnelle et son équipe, et de planifier les communications pour informer la population des nouveaux services bientôt offerts dans l'ensemble de la MRC.

L'ORH débutera ses activités en janvier 2025 dans les locaux actuels de l'OMH, soit au 85 rue Saint-Jean-Baptiste à Baie-Saint-Paul.

« La création de l'Office régional d'habitation (ORH) de la MRC de Charlevoix reflète notre engagement à travailler ensemble pour offrir des solutions concrètes et durables en matière de logement social sur l'ensemble du territoire. En unissant nos forces, nous maximisons nos ressources pour répondre aux besoins de notre population et bâtir un avenir plus équitable pour tous. », souligne monsieur Patrick Lavoie, préfet de la MRC de Charlevoix.

« Créer l'Office régional d'habitation (ORH) de la MRC, c'est unir nos efforts pour garantir que tous les citoyens de la région aient accès à un logement social. Cela leur donne la possibilité de rester dans leur municipalité, près de leurs proches et de leurs repères. Dans une région étendue comme Charlevoix, il est essentiel d'éviter que les personnes vulnérables se sentent isolées ou déracinées en devant quitter leur milieu. Selon moi, c'est une belle illustration de ce que signifie réellement « travailler ensemble » pour le bien-être des citoyens de toute la MRC », déclare monsieur Gaston Duchesne, président du conseil d'administration provisoire.

-30-

#### **Sources :**

Karine Horvath, directrice générale  
MRC de Charlevoix  
418 435-2639, poste 6002  
[khorvath@mrccharlevoix.ca](mailto:khorvath@mrccharlevoix.ca)

Gaston Duchesne, président du C. A. provisoire  
Office régional d'habitation de la MRC de Charlevoix  
418-435-2850  
[district5@baiesaintpaul.com](mailto:district5@baiesaintpaul.com)